

Réunion suivi de crise - vaccination

Ministre déléguée à l'autonomie

17 mars 2021

Ordre du jour de la réunion :

- Campagne de vaccination
- Tests
- Mesures d'allègement

Intervention de la Ministre :

➤ Campagne de vaccination

- De nouvelles rotations du flux A vont être organisées. Les dernières livraisons de la troisième rotation vont être faites jusqu'au 23 mars. Les nouvelles livraisons commenceront rapidement après, avec des premières commandes qui pourront être passées auprès des pharmaciens d'officine dès le 22 mars et des livraisons qui devraient s'achever pour le 3 mai. L'organisation logistique de ces livraisons et les modalités de commande et de livraison seront proches de celles fixées pour les trois premières rotations, et pourront concerner aussi bien les résidents que les professionnels.

Quand peu de doses seront nécessaires à l'EHPAD pour parachever sa campagne de vaccination, des solutions alternatives à la livraison par flux A seront privilégiées :

- La vaccination pourra être réalisée par le médecin traitant du ou des résidents
- Des équipes mobiles peuvent être mobilisée en lien avec un centre de vaccination ou un établissement sanitaire...
- Toutes ces modalités alternatives relèveront d'une organisation locale à convenir entre les acteurs, en lien avec l'ARS
- L'organisation de la vaccination, pour les futurs entrants en EHPAD, est également en cours d'organisation : Si la personne vient du domicile, la logique concernant la vaccination sera celle « d'aller vers » ; si la personne était dans un établissement de santé, elle doit pouvoir se faire vacciner en amont de son entrée en EHPAD/USLD
- Vaccin AstraZeneca : suspension temporaire et à titre préventif – les événements constatés sont en cours d'examen avec de premières conclusions qui seront rendues jeudi – Pour autant, les effets secondaires sont extrêmement rares et aucun décès n'a été constaté dans le cas de la surveillance renforcée – Il s'agit donc d'une suspension de précaution – Aucune démarche spécifique n'est à effectuer pour les personnes vaccinées avec le vaccin AstraZeneca ; seul l'apparition de symptômes doit donner lieu à un contact médecin
- Le professeur Fischer interviendra à ce sujet la semaine prochaine

➤ Tests

- Concernant le déploiement des tests salivaires, un message a été envoyé afin de les déployer en EHPAD – ils seront utilisés essentiellement, au démarrage, pour faire le suivi des clusters et le dépistage itératif des professionnels, compte-tenu du nombre de tests disponibles
- Autotest : un avis de la HAS détaille les conditions d'utilisation de ces tests, qui pourront être autorisés en 2^{ème} intention

- Mesures d'allègement
 - Le protocole organise un retour à une vie plus normale, ce qui a tout son sens car ce sont les Ehpad qui ont été les premiers à se faire vacciner – mais le protocole doit se déployer en lien avec le suivi épidémiologique

Interventions participants :

- Persistance du reste à charge de 2€ sur les tests : ce problème n'est pas résolu et constitue un véritable problème
- Retours très positifs sur le nouveau protocole – en parallèle, quelques remontées d'agacement du fait de l'annonce tardive des assouplissements, avec une mise en œuvre dès le lendemain
- Question de la compensation des pertes de recettes et des surcoûts : attentes fortes – besoin de visibilité et d'un arbitrage
- Perte de recette pour les USLD : quelle prise en charge ?
- Climat social qui se tend sur le Ségur – écarts dans les délégations de crédit / coût de la mesure : 69% des besoins en financement pour 92% des adhérents de la FNADEPA, 74% pour la FEHAP
- Demande de repousser les coupes pathos programmées dans les prochaines semaines du fait d'une situation instable
- Accueil très favorable des nouvelles livraisons de vaccin Pfizer
- Absence de visibilité sur les possibilités de prendre un rdv vaccination pour les personnes à domicile
- Accès à la vaccination pour les intervenants : semble toujours compliqué
- SSIAD de St Omer : organisation avec vaccination par des IDE – mais sous le coup d'un arrêté interdisant la vaccination par des IDE sans supervision d'un médecin
- Difficultés liées à l'éviction et aux difficultés de remplacement des cas contacts
- Tensions RH : demande de mesures de soutien RH
- Urgence sur la question des SSIAD et sur les départs des professionnels

Retours de la Ministre :

- Ségur : Il y aura une compensation sur 2020, dans le cadre de la campagne tarifaire et une réponse sera envoyée aux fédérations, par courrier, la semaine prochaine
- USLD et pertes de recettes : c'est effectivement un enjeu, qui sera travaillé avec le cabinet d'Olivier Véran
- Le cabinet travaille à résoudre la problématique des 2€, avec une réponse, a priori, la semaine prochaine et une inscription possible de ce reste à charge dans les surcoûts
- Une fluidification des rdv sera possible à partir d'avril, compte-tenu du nombre de doses Pfizer plus important et de l'ouverture de nouveaux centres de vaccination
- Vaccination des personnes isolées : l'évolution est peut-être encore incomplète mais une centaine d'équipes mobile sont opérationnelles à ce jour
- Masques FFP2 : remontée faite mais sera faite à nouveau – contact en direct avec Laurent Pietraszewski
- La suspension d'AstraZeneca n'a pas d'incidence sur les protocoles de vaccination en EHPAD : se fera via Pfizer et Moderna
- Concernant les résidences autonomie : demande de retours sur la manière dont cela se passe et demande de remontées chiffrées sur la vaccination